

Collectif Pour l'Hôpital de Moûtiers
HÔPITAL de MONTAGNE
Siège : Mairie de Moûtiers 73600
Contacts président :
Bernard Gsell 07 86 25 91 11
begsell@wanadoo.fr

Moûtiers le 11 février 2016

à Monsieur Denis LABBE
Préfet de Savoie
Château des Ducs de Savoie
73018 Chambéry

Monsieur le Préfet,

Depuis plus de trois ans, la création de notre association d'usagers remontant à décembre 2012, nous sollicitons les autorités et faisons des propositions qui ne sont ni entendues ni discutées :

- Interventions auprès du COPIL chargé de préparer la nouvelle organisation des filières de santé en Tarentaise : aucun représentant des usagers n'a été admis à siéger;
- Interventions auprès du Ministère de la Santé : la plupart sans réponse si ce n'est la déclaration du directeur de l'ARS en août 2013 affirmant que les urgences de Moûtiers seraient maintenues (démenti ensuite par les faits) ;
- Proposition d'un « plan B » de l'organisation sanitaire par notre Collectif et demande de son examen comparé avec celui de l'ARS (KPMG) : plusieurs courriers sans réponses ;
- Organisation avec les 27 communes du bassin de santé, en mars 2015, d'une ENQUETE PUBLIQUE destinée à recueillir les avis de la population en soumettant les 2 projets : celui de l'ARS (plan A) et celui du Collectif (plan B) ; puis transmission des résultats de cette enquête à l'ARS et au Ministère de la Santé : nous avons été reçus au Ministère le 12 mai 2015 et ce dernier s'était engagé à apporter une réponse à notre demande, mais aucune nouvelle depuis cette date !
- Courrier en recommandé à la direction de l'ARS le 28/10/2015 (ci-joint) : sans suite à ce jour.

Devant cette situation qui révèle une absence totale de concertation avec les usagers, et compte tenu de la situation très préoccupante pour le bassin de santé générée par la fermeture des URGENCES et de la CHIRURGIE cet hiver à Moûtiers, nous vous demandons instamment d'obtenir un rendez-vous pour le Collectif au Ministère de la Santé dès la semaine prochaine, avant le samedi 20 février 2016. Nos dirigeants ayant pris l'habitude de ne consentir au dialogue qu'au terme d'actions dérangeantes, faudra-t-il, Monsieur le Préfet, que nous y soyons contraints pour être entendus ?

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Pour le Conseil d'Administration

Le Président du Collectif

B. GSELL



PJ : courrier adressé à l'ARS le 28/10/2015